

Tennis/US Open 2019/Federer

"Je me suis battu avec ce que j'avais"

AFP
New York/États-Unis

ROGER Federer, diminué par des douleurs dans le haut du dos pour son quart de finale de l'US Open mardi, a assuré s'être battu "avec ce qu'il avait" et qu'il ne fallait pas que le mérite de son vainqueur Grigor Dimitrov en soit rabaissé.

Question: De quoi avez-vous souffert?

Roger Federer: "J'ai eu besoin d'un traitement sur le haut du dos, la nuque. Il fallait simplement essayer de le détendre, de le faire craquer et de voir si ça irait mieux. Mais c'était le jour de Grigor (Dimitrov), pas celui de mon corps (...) Je pouvais jouer mais, dommage pour moi, pas gagner."

Vous avez pourtant dit plusieurs fois que vous vous sentiez très bien physiquement. Quand avez-vous commencé à



Photo: D.R./L'Union

Diminué par une blessure, Roger Federer s'est incliné en quarts de finale de l'US Open 2019

souffrir?

- "Un petit peu cet après-midi (mardi). Je pouvais jouer, c'était OK. C'est comme ça... J'ai fait ce que j'ai pu et c'est bien mieux que si j'avais du abandonner. Grigor a réussi à me sortir. Je me suis battu avec ce que j'avais. C'est tout. C'est OK."

Vous avez essayé d'écourter les échanges à cause de la blessure?

- "Oui, j'ai essayé plein de choses. Mais blessé ou pas blessé, douleur ou pas douleur, j'aurais fait la même chose. J'aurais aussi aimé jouer plus agressif vraiment, parce que quelquefois je me suis retrouvé trop

loin derrière la ligne sans le vouloir. Tout d'un coup j'étais là. J'ai oublié de rester vers la ligne... Mais ça arrive."

À quel point êtes-vous déçu?

- "Pas trop. Un petit peu parce que c'est fini alors que je pensais vraiment très bien rejouer après deux

ratés au démarrage (il a perdu un set à chacun de ses deux premiers tours, ndlr). C'est une occasion manquée parce que je menais, je pouvais m'en sortir et ensuite j'avais deux jours de repos. Ça semblait jouable. Mais il faut accepter la défaite, ça fait partie du jeu (...) Je suis toujours déçu quand

je perds, surtout ici à New York où j'aime bien jouer."

Qu'allez-vous faire dans les derniers mois de l'année? Pensez-vous avoir besoin de repos?

- "Je ne sais pas encore exactement. Il y a la Laver Cup, Shanghai, Bâle, peut-être Paris, Londres. C'est le programme tel qu'il est actuellement. Je ne sais pas si mon équipe a d'autres idées. Mais dans un premier temps, je suis content de pouvoir prendre un peu de repos, reprendre l'entraînement et ensuite réévaluer la situation".

Pensez-vous que vous aurez encore des occasions de remporter des tournois du Grand Chelem?

- "Je ne sais pas, je n'ai pas de boule de cristal. On ne sait jamais. Bien sûr je l'espère. Je pense que ma saison a quand même été positive. Je suis déçu là tout de suite, mais je vais me relever et ça ira."

Football/Qualifications Euro-2020

Espagne et Italie veulent poursuivre le sans-faute

AFP
Paris/France

UNE cinquième victoire en cinq matches: voilà ce que l'Espagne en Roumanie et l'Italie en Arménie iront chercher jeudi, pour continuer leur parcours parfait lors de ces qualifications pour l'Euro-2020.

La rencontre de l'Espagne sera forcément spéciale pour les joueurs et le staff,

qui rendront hommage à la fille de l'ancien sélectionneur Luis Enrique, décédée des suites d'un cancer la semaine dernière. Luis Enrique, 49 ans, avait quitté son poste en juin pour être à ses côtés.

Dirigée désormais par Robert Moreno, son ancien adjoint, la Roja est en tête du groupe F après quatre succès contre la Norvège, Malte, les Îles Féroé et la Suède et voudront enchaîner chez des Roumains



Photo: D.R./L'Union

L'Espagne de Sergio Ramos entend poursuivre son parcours victorieux

(3e, 7 pts) portés par leur buteur Claudiu Keresu (5 buts lors des qualifications).

L'objectif sera le même pour l'Italie, leader du groupe J avec 12 points, chez les Arméniens, troisièmes (6 pts). Grands absents de la Coupe du monde 2018 en Russie, les Italiens veulent poursuivre sur une bonne dynamique leur travail de reconstruction.

Roberto Mancini devra

néanmoins composer sans son capitaine et roc défensif Giorgio Chiellini, sévèrement blessé au genou droit et absent plusieurs mois.

Toutes les rencontres de jeudi:

Groupe D
20h45 (18h45 GMT)
Irlande - Suisse
Gibraltar - Danemark

Groupe F

20h45 (18h45 GMT)
Roumanie - Espagne
Norvège - Malte
Îles Féroé - Suède

Groupe G
20h45 (18h45 GMT)
Israël - Macédoine du Nord

Groupe J
18h00 (16h00 GMT)
Arménie - Italie
20h45 (18h45 GMT)
Finlande - Grèce
Bosnie-Herzégovine - Liechtenstein.

Athlétisme/Dopage

Pourquoi le sprinteur Christian Coleman a-t-il été blanchi par les autorités antidopage ?

AFP
Paris/France

MENACÉ de deux ans de suspension pour manquements aux obligations de localisation, le sprinteur américain Christian Coleman pourra finalement participer aux Mondiaux d'athlétisme de Doha (27 septembre-6 octobre). Une lecture à la lettre du règlement de l'Agence mondiale antidopage lui a permis d'éviter le pire à quelques jours près.

Quelles obligations de localisation pour les sportifs?

Inscrit sur le groupe cible de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), l'Américain Christian Coleman doit, comme

des milliers de sportifs à travers le monde, tenir à jour de façon scrupuleuse sa localisation afin de permettre des contrôles inopinés hors compétition chaque jour de l'année. Il doit livrer son adresse et ses lieux d'entraînements et de compétition à son autorité antidopage. Avant chaque trimestre, il doit surtout préciser - dans le logiciel de l'Agence mondiale antidopage (AMA) Adams - un lieu et un créneau de 60 minutes pour chaque jour où il sera disponible pour un contrôle.

Si un contrôleur se présente au lieu indiqué pendant le créneau donné, et que le sportif ne s'y trouve pas, il est taxé d'un "no show" (non-présentation). Il peut aussi recevoir un avertissement s'il n'a pas transmis sa localisation ou

que celle-ci est imprécise ("filing failure" dans le langage antidopage). Au bout de trois manquements en douze mois, il est passible d'une sanction disciplinaire: le code mondial antidopage prévoit deux ans de suspension ferme, au mieux ramené à un an "en fonction du degré de la faute du sportif".

Qu'est-il arrivé à Christian Coleman?

L'Agence américaine de lutte contre le dopage (USADA) a confirmé dans un premier temps avoir ouvert une procédure contre le vice-champion du monde en titre du 100 m pour trois manquements en douze mois: le 6 juin 2018, le 16 janvier 2019 et le 26 avril 2019.

Face à la perspective de rater les Mondiaux de Doha mais aussi les Jeux

de Tokyo en 2020, Coleman s'est défendu de tout dopage, avant d'être délivré lundi. La date du manquement du 6 juin 2018 a finalement été avancée au 1er avril 2018, lorsque l'athlète a rempli le logiciel Adams. Les trois manquements ont donc eu lieu sur une période de plus d'un an, la procédure s'effondre. Mais l'AMA et/ou l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU), organe de l'IAAF chargée de l'antidopage, peuvent encore faire appel.

Est-ce que c'est normal?

Pour comprendre pourquoi Coleman s'en est sorti, il faut distinguer le type d'entorse aux obligations de localisation. Lors d'un "no show", la date retenue est celle du jour du contrôle raté. Mais si le manquement résulte

de la non-transmission des données ou d'informations imprécises et/ou incomplètes, "la date retenue pour le manquement est celle du début du trimestre en cours. C'est ce que stipulent les règles de l'AMA", confirme à l'AFP le secrétaire général de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD), Mathieu Teoran.

La défense de Coleman s'est appuyée sur cette règle, écrite noir sur blanc dans le standard international des contrôles et des enquêtes de l'AMA, une sorte d'annexe au code mondial antidopage, pour que le manquement constaté par l'USADA passe du 6 juin au 1er avril. "La frontière entre *no show* et une non-transmission de données ou une transmission incomplète

peut être fine", explique à l'AFP un acteur de l'antidopage. "Un contrôleur peut se présenter à l'adresse indiquée et s'apercevoir sur place que le sportif n'a pas précisé dans quel bâtiment il habite, ou qu'il y a un second digicode. Dans ce cas, ce n'est pas un *no show*, mais un problème de précision", ajoute cet expert.

Coleman a donc bien été visé par trois avertissements, mais sur une durée plus longue que douze mois. Jusqu'en 2015, cela aurait suffi pour l'emmener devant un tribunal disciplinaire, car la période pendant laquelle il ne fallait pas commettre trois fautes était alors de 18 mois. L'Américain garde maintenant une épée de Damoclès au-dessus de la tête, jusqu'en janvier 2020.